

Le plan du salut en 7 étapes historiques : les dispensations (2)

Programme d'enseignement biblique de Christian Chastagner, pasteur à Rouen – automne 2012

Les premières dispensations dites de l'Innocence et la Conscience

Avertissement : La méthode d'étude choisie consistera à lire des textes assez longs, puis à proposer ensuite un commentaire.

1. La dispensation dite de l'Innocence

Genèse 1.26 à 2.3 ; 3.1 à 24 ; 5.3

Cette première période se situe au début de l'histoire humaine et nous est présentée dans le livre des commencements, la Genèse.

Selon les données bibliques, la dispensation de l'innocence est relativement courte puisqu'inférieure à 130 ans. (Genèse 5.3)

Elle commence donc à la création de l'homme par Dieu dans le jardin d'Éden et se termine lors de l'expulsion du premier couple du paradis terrestre, à cause de la désobéissance à la parole du Créateur. (Genèse 3.23)

Selon la Bible, Dieu est le créateur de l'homme.

Issu de ses mains, il porte le nom d'Adam qui signifie "terre" ou "glèbe" ; ce mot est le nom d'un personnage historique qui fut le premier représentant de la race humaine.

Jésus, le Fils de Dieu, ainsi que les apôtres du Nouveau Testament croyaient en l'existence historique d'Adam : des allusions ouvertes sont faites dans le Nouveau Testament. (Matthieu 19.4 ; Romains 5.14)

Ainsi, les premières pages de la Bible ne nous présentent ni une fable, ni un mythe, ni une parabole. Il s'agit bel et bien du témoignage concernant la naissance de notre humanité, révélé à Moïse, rédacteur inspiré du Pentateuque.

Nous apprenons ainsi que le premier couple fut placé par Dieu lui-même dans une région paradisiaque, le jardin d'Éden (mot qui signifie "délice"), que l'on pourrait localiser sur les territoires actuels de l'Irak et de l'Iran.

Les Saintes Écritures présentent l'homme comme étant le summum de la création, notamment par le fait qu'il fut créé à l'image de Dieu. (Genèse 1.26)

Cette dimension morale et spirituelle qui lui fut accordée fit de lui une créature exceptionnelle. (Psaume 139.14)

Il fut un être sans péché, doté de capacités intellectuelles et de facultés spirituelles particulières lui ouvrant la connaissance de son environnement comme celle de la justice et des lois du Créateur.

Une seule consigne avait été donnée à Adam, chargé de la transmettre aux autres... un ordre qui fut, pour le premier couple, un véritable contrat pour la vie ou pour la mort. (Genèse 2. 16 et 17)

Signalons ici que le couple ne fut pas invité à faire un choix (même si une alternative était placée devant lui) mais à obéir à la Parole de Dieu !

Nous retrouvons la même pensée en Deutéronome 30. 15 à 19.

Adam et Ève échouèrent hélas... influencés par les propos subtils et mensongers du Malin. L'obéissance au commandement divin aurait dû être leur choix mais ils succombèrent à la tentation et ce fut... la chute !

La sentence de mort déclarée par le Seigneur ne concernait pas le corps seulement (certes devenu mortel) mais touchait à la relation que la créature devait entretenir avec son Créateur.

Ainsi se termina la première dispensation dite de l'innocence.

Dès lors, toute la création devrait supporter les pénibles conséquences de la désobéissance.

Cependant, Dieu signalera la venue du Rédempteur avant même l'expulsion d'Adam et Ève du jardin d'Éden : Genèse 3.15.

Nous remarquons aussi que l'amour de Dieu ne tardera pas à s'exprimer avec une initiative pour secourir sa créature déchue : le premier sacrifice sanglant fut accompli par Dieu en personne, afin d'offrir au couple des vêtements de peau.

Dès les premiers textes de la Bible, nous sommes donc placés en présence d'un type de la mort expiatoire de Jésus-Christ, « *l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde* ».

Le sang d'une victime est seul accepté pour offrir un pardon et un revêtement de justice devant Dieu. (Hébreux 9.22)

Cette première période de l'histoire humaine se termine misérablement à cause du désir humain de vivre en dehors de Dieu.

La désobéissance traduisait un manque de confiance de la créature à son Créateur qui lui avait pourtant fourni tous les éléments de qualité pour une vie abondante et éternelle.

2. La dispensation dite de la Conscience

Genèse 3.24 à 4.1 ; 5.1 à 5 ; 6.1 à 13

Cette 2^{ème} période est relativement longue puisqu'elle couvre environ 17 siècles (1656 ans). Elle commence à l'expulsion de l'homme du jardin d'Éden et se termine par le déluge mondial, expression d'un jugement de Dieu sur une humanité profondément corrompue. (Genèse 3.24 à Genèse 7)

Au cours de cette dispensation, la conscience sera l'unique référence morale pour le genre humain. Nous notons l'absence totale de règlements et de principes extérieurs.

Après la chute, les humains ont eu accès à la connaissance du bien et du mal : ils peuvent donc discerner l'un de l'autre. Cette aptitude s'appelle la conscience.

C'est le témoignage intérieur qui acquiesce ou désapprouve les actions humaines.

L'existence de la conscience est une réalité évoquée par la Bible.

Quelles que soient sa culture et son origine, le "cœur" (ou le "fond") de tout homme est doté d'une conscience : Romains 2. 14 à 16.

Cette "loi intérieure" est un écho de la loi morale de Dieu.

Certes, le péché a aussi affecté la conscience qui doit être purifiée des œuvres mortes. (Hébreux 9.14)

Au fil des 17 siècles de cette dispensation, la conscience va progressivement perdre de son autorité sur l'homme à cause de l'iniquité. (Genèse 6.5)

Cette décadence morale et spirituelle qui caractérise les humains en cette période-là met en évidence la fragilité et les limites d'une conscience humaine.

Cette capacité morale d'appréciation aura besoin d'une loi extérieure qui sera donc accordée par Dieu, plus tard, dans la dispensation dite de la loi.

Retenons ici que le témoignage intérieur de l'être humain ne peut jamais être seul une référence infaillible ! (Romains 7. 14 à 23)

La présence de la conscience ne résout donc pas le problème du péché.

Le début du chapitre 6 de la Genèse décrit la condition morale de l'humanité à la veille du déluge. Une nouvelle fois, cette dispensation s'achève sur l'échec de l'homme à cause de la force du péché qui l'habite. Il est incapable de pratiquer le bien, de faire la volonté de Dieu, étant devenu esclave de cette puissance qui a même triomphé de sa conscience !